



**Syndicat National Force Ouvrière
des Finances Publiques
Section du Finistère**

4, Square Marc Sangnier CS92839
29228 BREST CEDEX 2
Téléphone : 02.98.80.59.12 - 06.78.56.61.04

fo.ddfip29@dgfip.finances.gouv.fr
Site Web : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/029/>

COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 12 JUILLET 2017
DECLARATION LIMINAIRE

Madame la Présidente,

Le scénario semble bien huilé : le jeudi 29 juin, la Cour des Comptes présente sa « thérapie de choc » contre la Fonction publique et les services publics :

- Baisse de la masse salariale des fonctionnaires ;
- Gel et atomisation de la valeur du point d'indice ;
- Diminution des effectifs ;
- Augmentation du temps de travail ;
- Mise en œuvre de jours de carence en cas d'arrêt maladie...

Or, nul ne souligne la terrible situation provoquée par les politiques d'austérité menées par les gouvernements précédents :

- Les services publics sont au bord de la rupture faute d'effectifs et de moyens ;
- Les fonctionnaires ont perdu 16 % de pouvoir d'achat depuis 2000 ;
- Le pacte de responsabilité mis en œuvre sous le quinquennat Hollande s'est traduit par 50 milliards d'euros de cadeaux pour le patronat (sous forme de crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi) financés par les coupes budgétaires asphyxiant la sécurité sociale et les services publics.

Après cette ponction de 50 milliards d'euros, le premier ministre PHILIPPE et la Cour des Comptes ont encore le toupet d'évoquer « un dérapage de 8 milliards d'euros dans les finances publiques ».

FO n'a cessé de le répéter : « L'austérité est suicidaire économiquement, socialement et démocratiquement ». La dernière période électorale l'a encore démontrée.

Pourtant, ce gouvernement ne semble pas le comprendre davantage que ses prédécesseurs... Les mêmes causes produisant les mêmes effets, ne pas tenir compte du sentiment d'abandon d'une partie de la population serait lourd de conséquence pour l'avenir...

Concernant notre ministère plus spécifiquement et pour étayer sa démonstration, la Cour juge que « la rationalisation de la réforme territoriale n'a pas été assez loin et elle cite en exemple notamment les réseaux déconcentrés de la DGFIP ;

Pour FO DGFIP, la question se pose de la légitimité de la Cour des comptes à sortir de son rôle de juridiction administrative en s'intéressant à l'organisation d'un service de l'État !

Sortant ainsi de ses prérogatives, le Cour des comptes critique le réseau DGFIP trop dense à son goût, avec ses « encore » 4765 implantations et ce malgré la suppression de « 3,6 % » d'entre elles ces cinq dernières années.

FO DGFIP précise que ces chiffres sont erronés puisque ce ne sont pas moins de 600 implantations qui ont disparu, soit plus de 11 % du réseau, et tout particulièrement en milieu rural et périurbain.

FO dénonce cette stigmatisation de la DGFIP, et au vu de ces exemples peut mettre en doute la sincérité de ce rapport, qui selon nous ne peut être une base de discussions sérieuse avec les ministres, dans la perspective du débat sur les orientations budgétaires.

Dans le prolongement du rapport de la cour des Comptes, le discours de politique générale du Premier ministre le 4 juillet dernier enfonce le clou. Il indique en effet que les Français seraient accros à la dépense publique, et il illustre sa démonstration de mots affligeants tels que « désintoxication » et « addiction », vocabulaire emprunté au lexique médical laissant entendre qu'il faudrait donc éradiquer la maladie !

De fait, diminution drastique des budgets, suppression de postes, externalisation des missions (privatisation) et évidemment gel des rémunérations pour les fonctionnaires sont à venir.

A l'heure où le service public, garant de la cohésion sociale, est une nécessité permanente pour garantir l'égalité des droits des citoyens le Premier ministre s'adonne donc au sport national du « fonctionnaire–bashing ».

Pour FO, le Premier ministre devrait plutôt aller à la rencontre des personnels. Il constaterait que les agents des Administrations travaillent dans des conditions difficiles ce qui ne les empêchent pas bien au contraire d'effectuer leurs missions avec un sens indéfectible du service public.

Pour FO, il est clair qu'un tel discours n'augure rien de bon pour entamer un dialogue social sincère et constructif. FO ne s'inscrira pas dans ce contexte aveugle de la réduction des dépenses publiques et continuera, en toute

indépendance, de porter ses revendications : Défense du statut général et des statuts particuliers, arrêt des suppressions de postes, revalorisation des salaires par l'augmentation de la valeur du point d'indice, arrêt des restructurations des services et amélioration des carrières. Face à cette avalanche d'annonces stigmatisantes contre la Fonction Publique et ses agents, il est évident que le rapport de force est engagé !

Pour en revenir à la DGFIP, nous rappelons que notre administration a supporté ces dernières années une très forte contribution en matière de suppressions d'emplois, ainsi qu'un resserrement de ces structures avec des conséquences lourdes en terme d'élévation des risques psychosociaux pour les personnels fatigués de subir sans cesse une telle frénésie de réformes ininterrompues.

Cela étant, et au des documents préparatoires communiqués sans le cadre de l'ordre du jour de ce CTL, il est clair que désormais la machine infernale s'emballe !!

En effet les projets récemment évoqués lors d'une réunion des chefs de services et portés pour information à l'ordre du jour de ce CTL, visent en effet dès le 1^{er} janvier 2018 à supprimer la quasi-totalité des missions fiscales au sein des Trésoreries mixtes, et à leur retirer la gestion des établissements publics de santé, mais aussi à accélérer les processus de travail à distance pour les SIE et enfin à mettre en place un pôle départemental pour les missions foncières. !

A ce niveau de démantèlement de nos services de proximité, nous ne parlerons plus de restructurations dans le cadre de l'ASR, (adaptation des structures du réseau) mais d'un véritable faire-part de décès du réseau de la DGFIP du Finistère, ces projets n'ayant selon nous d'autres motivations que de le liquider à moyen terme.

Au delà cet objectif sans doute inavoué mais pourtant bien réel qui comblera les nostalgiques de la mission 2003, bon nombre de questions se pose quant à la faisabilité d'un tel chantier dans un calendrier aussi intenable et dans un contexte d'emplois aussi contraint. Comment sera-t-il en effet possible dans une telle précipitation d'harmoniser des méthodes de travail différentes, de réaménager les services, de mener une concertation digne de ce nom en associant les personnels à un tel changement , de calibrer et de former les équipes à la hauteur des énormes enjeux ?

En plus d'abandonner le service public de proximité et les usagers, ces projets constituent selon nous et nos mandants des risques majeurs de désorganisation des services, qui pourraient gravement et durablement se répercuter sur les personnels déjà fort éprouvés. En effet toutes ces suppressions de missions sur le réseau de proximité ne manqueront pas de transférer des charges de travail très importantes, que les équipes incomplètes des postes cibles devront assumer dès le 1^{er} janvier 2018.

En début de mois Le Ministre avait confirmé sa volonté d'ouvrir un débat avec tous les acteurs (représentants du personnel, citoyens, administrations et collectivités locales) et de prendre le temps d'étudier ce qu' « on attend du service public », dans toutes ses composantes (missions, moyens et aménagement du territoire).

Manifestement ce qui se trame actuellement dans le Finistère est à des années lumière de ces déclarations...

Alors que les restructurations 2017 ne sont même pas terminées et digérées, sans doute fallait il que le cycle électoral soit terminer pour accélérer encore le rythme des réformes ? Dans le Finistère et dans bons nombre de départements les CTL locaux se réunissent dans l'été pour décider des suppressions de missions et structures au 1^{er} janvier 2018, il est clair que la trêve dans les restructurations n'aura duré que l'espace d'une campagne présidentielle.

Madame la Présidente, les agents de la DGFIP sont Fragilisés par tant d'années de suppression d'emplois et de réformes incessantes. FO DGFIP s'oppose à tous ces projets de fermetures de services et de nouvelles réformes et exige les moyens pour le maintien d'un service public de proximité et de qualité, par respect pour la conscience professionnelle des agents, mais aussi pour les usagers les plus fragiles et dans l'intérêt de nos nombreux partenaires des collectivités locales.

FO DGFIP 29 reviendra en séance sur tous les points à l'ordre du jour de ce CTL ainsi que sur ses questions diverses, et ne manquera pas de rappeler l'ensemble de ses revendications.